

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de MON TSAUCHE-LES SETTONS
se réunira, en séance ordinaire le 03 décembre 2020, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

* DOMAINE ET PATRIMOINE :

- Plan de financement de l'aménagement du jardin de la Maison Intergénérationnelle
- Demande de DETR pour la sécurisation de l'école
- Projet de la future gestion du camping municipal de la Faye
- Renouvellement d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de parcelles communales

* URBANISME :Renouvellement convention pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

* FONCTION PUBLIQUE: Assurance du Personnel

* INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Désignation du représentant de la commune au Parc Naturel Régional du Morvan
- Désignation du représentant de la commune à l'AG d'Activital
- Demande de participation à la Communauté de communes au financement des Maîtres-Nageurs

* FINANCES LOCALES :

- Décision Modificative Budget communal
- Renouvellement du certificat d'authentification pour la transmission des actes au contrôle de légalité
- Règlement de la régie des photocopies

* AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Maintien de la Poste sur la commune

* ENSEIGNEMENT : Règlement des demandes d'accueil d'enfants domiciliés sur d'autres communes

* QUESTIONS DIVERSES

Compte tenu du contexte sanitaire, l'accueil du public est limité à 2 personnes

Fait à MON TSAUCHE-LES SETTONS, le 25 novembre 2020


Le Maire,
LECLERCQ Marie